

MOIS DU COMPOST - NOVEMBRE 2022

La Métropole œuvre au quotidien afin de rester en pointe en matière de valorisation des déchets et de réduction des tonnages enfouis, dans le but, notamment, d'atteindre les objectifs ambitieux définis dans la Loi de transition Énergétique.

Ainsi le développement du compostage est un des volets principaux du **Plan Métropolitain de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PMPDMA)**.

MON COMPOSTEUR EN AUTOMNE - HIVER

Pendant la saison froide, la matière ne doit pas être retournée afin de faciliter le développement des micro-organismes. En effet même en hiver le processus de dégradation de la matière, bien que plus lent, se poursuit.

Ainsi vous pourrez l'alimenter tout l'hiver en diversifiant les apports (feuilles mortes, déchets de cuisine ou sciure et copeaux de bois.)

LE PROCESSUS EN HIVER

L'hiver, la vie à l'intérieur du composteur ralentit : votre compost suit donc le rythme des saisons. La température du compost va rester constante (au-dessous de 10 à 20 degrés suivant le climat) et la quantité d'oxygène au centre du composteur ne variera pas, la faune passera l'hiver sans difficultés. C'est seulement à l'arrivée des beaux jours et du printemps qu'il est conseillé de remuer la matière avec une fourche.

QUELQUES ASTUCES POUR L'HIVER

- Alimenter le compost en alternant les déchets secs et humides ; les déchets azotés (restes alimentaires) et carbonés (Ecorces, feuilles mortes).
- Surveillez avec attention le risque de tassement et l'humidité à l'intérieur en l'aérant de temps en temps.
- Utiliser le compost pour protéger les plantes vivaces et les arbustes contre le froid.

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Il permet de produire un compost 100 % naturel et gratuit, d'enrichir la terre de son jardin en matière organique et de limiter les allers-retours en déchèterie en compostant une partie des déchets de jardin et des restes alimentaires.

De plus le volume de la poubelle se trouve considérablement réduit. En effet, en moyenne chaque foyer peut composter 100 kilos de déchets par an.

En maison, des composteurs en bois :

Deux modèles :

- 300 litres pour les jardins d'une superficie de 100 à 500 m²
- 600 litres pour les jardins d'une superficie supérieure à 500 m²





LE LOMBRICOMPOSTAGE INDIVIDUEL

Le principe du lombricompostage est basé sur la transformation de déchets organiques (épluchures et légumes) par des lombrics. Cet équipement s'adresse prioritairement aux personnes vivant en appartement, maison de village ou ne disposant pas de jardin. Le compost produit permet d'enrichir la terre de ses plantes d'intérieur ou de son balcon.

En appartement, des lombricomposteurs (Deux modèles) :

- 25 litres pour les foyers de 1 à 3 personnes
- 50 litres pour les foyers de 4 à 6 personnes

LES BIENFAITS DU BROyage ET DU PAILLAGE

Le broyage permet de réduire la masse des déchets végétaux au jardin et de les valoriser. A la fois intéressante sur le plan écologique et économique, cette technique mérite que l'on s'y attarde.

QU'EST-CE QUE LE BROyage DES VÉGÉTAUX ?

Le broyage des végétaux consiste comme son nom l'indique, à réduire la masse produite lors des travaux de jardinage, en utilisant une machine spécifique : le broyeur. Celui-ci permet de hacher menu les feuilles coriaces, brindilles, petites branches et autres résidus de taille. Le broyage réduira ainsi le volume des déchets de moitié. Ces derniers pourront être réutilisés au jardin sous forme de paillage ou de compost.

Il existe deux types de broyeurs : le broyeur électrique qui servira pour de petits travaux et sera efficace sur les branches de taille inférieures à 2,5cm et sur les feuilles et le broyeur thermique, plus performant capable de broyer des branches d'un diamètre allant jusqu'à 5 cm.

Selon les besoins il peut être préférable de louer le matériel ou de faire appel à une entreprise en cas de volume important.

COMMENT BROyer LES VÉGÉTAUX ?

Si vous souhaitez réaliser le broyage vous-même, munissez-vous de vêtements de protection, de gants et de lunettes spéciales pour réaliser les opérations de broyage. Dans le cas de l'utilisation d'un broyeur thermique couvrez vos oreilles avec un casque anti-bruit.

Avant de broyer vos végétaux vérifiez que ceux-ci ne soient pas trop secs. Faites toujours attention à ne pas introduire par accident des gravillons ou des petites pierres qui pourraient endommager le broyeur.

Si vous destinez les résidus de broyage au compost ou au paillage, les végétaux broyés devront alors être sains et ne présenter aucune maladie, au risque de contaminer le compost ou les plantes en contact avec le paillage.

INTÉRÊT DU BROyage DES VÉGÉTAUX ET DU PAILLIS

Broyer ses déchets de jardinage et même de cuisine permet de réduire leur volume, mais pas seulement.

Ces déchets vont aussi être revalorisés. Une fois bien réduits, ils pourront être ajoutés au compost, sous forme de structurant. Ainsi réduites, brindilles, branches, feuilles mortes mais aussi feuilles épaisses (magnolias, houx, chêne) se mêleront parfaitement au tas de compost. Nul besoin de les brûler ou de les évacuer vers une déchèterie, elles seront directement réutilisées sur place pour la création de compost ou de paillis.

Riches en éléments fertilisants les copeaux issus du broyage vont pouvoir être étalés sous forme de paillage au jardin.

Celui-ci restituera au fil du temps, les éléments nutritifs contenus dans les déchets aux pieds des plantes ornementales et potagères qui seront ainsi fertilisées. Ce paillis peut aussi être utilisé pour protéger le pied des végétaux frileux en hiver mais aussi pour réduire l'évaporation de l'eau lors des chaudes journées estivales. Il constitue en outre, un bon moyen d'éviter les opérations de désherbage s'il est étalé en couche assez épaisse (5 à 7 cm).

Utilisez uniquement les rameaux jeunes, encore verts, de moins de 3,5 cm de diamètre. Ils contiennent beaucoup de sucres et de la lignine jeune, plus facile à décomposer par les micro-organismes du sol que celle des grosses branches (compostées plusieurs années avant utilisation).